

République Française
Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

**Syndicat Mixte pour la réalisation et la gestion
du Centre Nautique du Vexin**

Extrait du registre des délibérations

Séance du 02 février 2023

L'an deux mille vingt-trois à 10h00

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 26 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à la Communauté de Communes – 6 rue Bertinot JUEL à Chaumont en Vexin, sous la présidence de Monsieur Bertrand GERNEZ.

Membres en exercice : 20
Membres présents : 13
Membres votants : 14

Étaient présents Madame, Messieurs :

ARVIN-BEROD, BARREAU, DELON, DESMELIERS, FONDRILLE, FRIGIOTTI, GERNEZ, LE CHATTON, LELEU, LUSSIER, PINEL, STEINMAYER, TAILLEBREST (suppléant à la CCVT).

Étaient excusés Messieurs :

BLOUIN, LAROCHE, MARIE, MORIN (donne pouvoir à Monsieur GERNEZ).

Étaient absents Mesdames, Messieurs :

CORNU, DHOET, DUPUY, LEDERLE.

Monsieur DESMELIERS a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 20230202_06

Objet : Demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) dans le cadre du projet d'installation et remplacement des luminaires du Centre Nautique du Vexin

Dans le cadre de sa compétence «Réalisation / construction, gestion, exploitation, fonctionnement et investissement du Centre Nautique du Vexin situé à Trie Château ; y compris la salle de fitness »,

Avec l'augmentation tendancielle du coût de l'énergie, tout montre que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de l'inaction ;

Aussi, le Président explique que remplacer les luminaires du Centre Nautique du Vexin par des LED permettrait de :

- Réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage (Temps de Retour sur Investissement situé entre 4 et 5 ans, au-delà environ 17 000 € d'économies/an, gain financier d'environ 135 000 € sur 10 ans).
- Respecter le Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire (Décret Tertiaire)
- Améliorer le confort lumineux et la sécurité des personnes

Il est proposé au Conseil syndical :

- D'autoriser Monsieur le Président à lancer les travaux de remplacement des luminaires du Centre Nautique du Vexin et à solliciter les subventions les plus larges possibles notamment auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ;

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de lancer les travaux de remplacement des luminaires du Centre Nautique du Vexin et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre desdits travaux
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles notamment auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- **DIT** que les dépenses sont inscrites au budget 2023

Fait et délibéré à Chaumont-en-Vexin

Le 02 février 2023

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance

Laurent... Desmeliers

Le Président

Bertrand GERNEZ



A circular stamp of the 'Syndicat mixte pour la réalisation et la gestion de l'Aqua Vexin' is placed over the signature. The stamp contains the text 'Syndicat mixte pour la réalisation et la gestion de l'Aqua Vexin' and a logo with a stylized 'V' and 'A'.